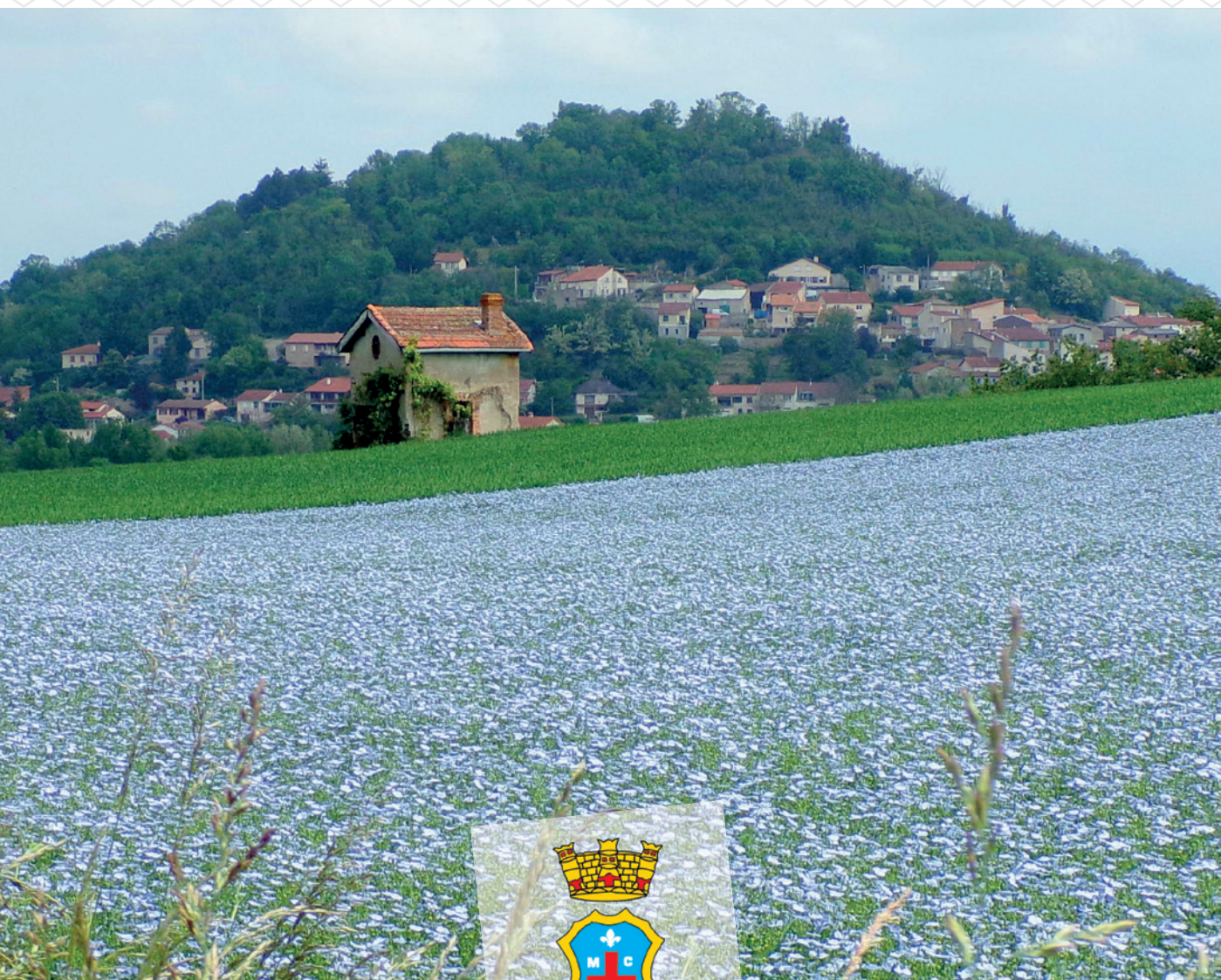


BULLETIN MUNICIPAL DE VERTAIZON

Votre journal
d'informations

Juillet 2022

→ N°58



Travaux | Associations | Festivités | Vie de la commune

SOMMAIRE



p. 7



p.16



p.19

Le mot du maire	p.3
Finances	p.4/5
Travaux	p.6/7
Vie de la commune	p.8
Commémorations	p. 9
Médiathèque	p.10 à 13
Festivités	p.14
Vie de la commune	p.15
Initiative citoyenne	p.16
École	p.17
Associations	p.18 à 22
Civisme	p.23
Découverte de Vertaizon	p.24
Nouveaux commerces	p.25
Tribune libre	p.26
État civil	p.27
Calendrier des manifestations	p.28

"Culture du lin sur les coteaux Vertaizonnais. Le lin s'est installé dans nos campagnes depuis environ 5 ans, c'est une alternative pour rallonger la rotation des cultures. Il est destiné au bétail."

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

En peu de temps, l'Europe a changé de physionomie. La brutalité de l'invasion de l'Ukraine, nous a soudain replongé quatre-vingts ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la seconde guerre mondiale. Nos pensées vont vers le peuple Ukrainien. La municipalité et les habitants de la commune se sont mobilisés et nous avons fait preuve d'un grand élan de solidarité.

Malgré un contexte de crise sanitaire et de guerre en Ukraine avec son issue incertaine et ses incidences quotidiennes sur les aspects économiques tant pour les ménages que pour les collectivités, la commune continue de présenter une bonne gestion et un excédent. Les excédents budgétaires nous ont permis l'émergence de projets en développement de la qualité de vie : rénovation de la rue Henry Noyer, de la rue du Puy Béni avec mise en séparatif du réseau, échange de l'éclairage de la salle des sports et du terrain de football, aménagement en mobilier urbain du City Park, échange du

bac à sable et du jeu évolutif de la cour de l'école maternelle, équipement en matériels informatiques des cinq classes de maternelle (tablette et vidéo projecteur).

La mise aux normes du réseau d'assainissement devrait débuter en 2023 pour une durée de travaux de plus de 10 ans. L'excédent budgétaire permettra d'avancer plus vite. La première phase d'échange de l'éclairage public va commencer avant la fin de cette année.

Les dépenses en alimentation sont en hausse d'environ 15%. Nous allons être obligés de voter une hausse légère des tarifs du repas scolaire.

La commune va réaliser des efforts pour développer nos canaux de communication à destination de la population afin de vous communiquer les informations pertinentes dans les meilleurs délais (installation de 2 panneaux d'information électronique, un double face à Chignat et 1 simple face au centre de Vertaizon). Je vous invite à vérifier régulièrement les actualités diffusées sur nos supports, cela permettra d'évi-

ter le mécontentement de certains (site internet de la Mairie, page Facebook, l'application « *ma ville connectée* »).

Je ne saurai terminer sans évoquer le nombre trop important d'incivilités, auxquelles nous devons faire face, causées par une minorité d'individus. Nous devons être acteurs de notre bien vivre ensemble.

Vous pouvez compter sur l'assurance de notre constante volonté d'agir en responsabilité dans votre intérêt.

Bien à vous.

Votre maire

• **Jean-Jacques CAVALIERE**

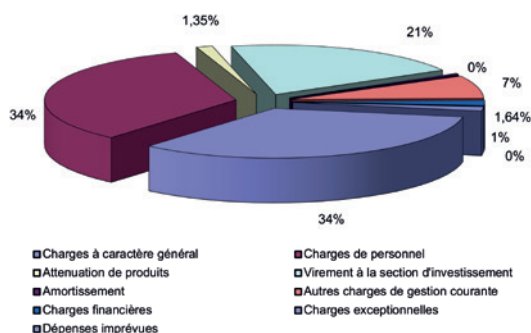


FINANCES

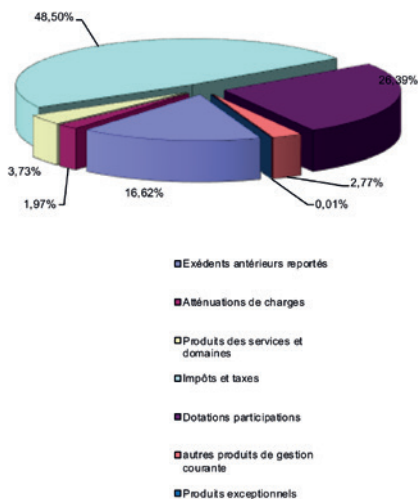


Présentation du budget général 2022

Répartition des dépenses de fonctionnement



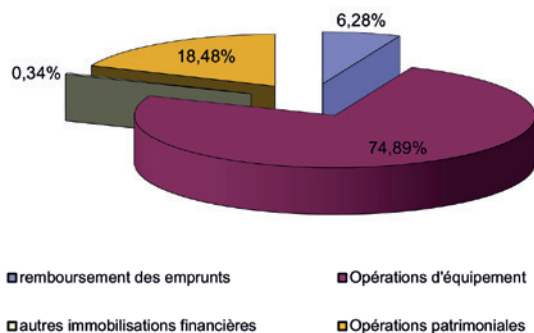
Charges à caractère général	1 248 140,00
Charges de personnel	1 254 261,00
Atténuation de produits	50 448,00
Virement à la section d'investissement	765 439,60
Amortissement	14 598,20
Autres charges de gestion courante	277 429,50
Charges financières	61 219,00
Charges exceptionnelles	5 120,00
Dépenses imprévues	50 000,00
Total des dépenses de fonctionnement	3 726 655,30



Répartition des recettes de fonctionnement

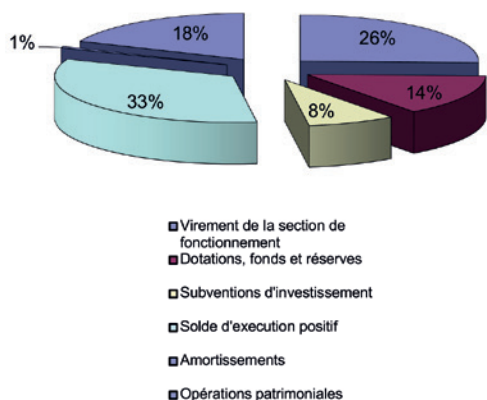
Excédents antérieurs reportés	619 345,39
Atténuations de charges	73 400,00
Produits des services et domaines	139 133,00
Impôts et taxes	1 807 526,00
Dotations participations	983 445,91
Autres produits de gestion courante	103 277,00
Produits exceptionnels	528,00
Total des recettes de fonctionnement	3 726 655,30

FINANCES



Répartition des dépenses d'investissement

Remboursement des emprunts	188 593,00 €
Opérations d'équipement	2 248 758,69 €
Autres immobilisations financières	10 270,00 €
Opérations patrimoniales	555 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	3 002 621,69 €



Répartition des recettes d'investissement

Virement de la section de fonctionnement	765 439,60
Dotations, fonds et réserves	431 900,00
Subventions d'investissement	239 240,00
Solde d'exécution positif	996 443,89
Amortissements	14 598,20
Opérations patrimoniales	555 000,00
Total des recettes d'investissement	3 002 621,69

QUELQUES EXPLICATIONS

Concernant les dépenses de fonctionnement vous pouvez vous rendre compte que 33,49% du budget, concernent les charges générales qui ont subi 40% d'augmentation du coût des énergies.

A la clôture du compte administratif 2021, il apparaît un excédent de 765 439,60€.

Cet excédent est reversé sur les recettes d'investissement 2022 en prévision des travaux d'assainissement de la commune qui débuteront fin 2022, début 2023.

TRAVAUX



PARC DELAIRE

Bravo à notre service technique pour la remise en état du mur en pierre du parc Delaire.



RUE HENRI NOYER

Il était temps de faire abattre le marronnier près du lavoir, Rue Henri Noyer, il présentait un état avancé de décomposition fragilisant sa structure avec un risque majeur de chute.

TRAVAUX



SALLE DE BASKET

Réfection de l'éclairage de la salle de Basket, passage en LED, éclairage de meilleure qualité et économies d'énergies.

L'éclairage du terrain de foot est également passé en LED, les mâts d'éclairages ont été sortis de l'enceinte de jeu pour plus de sécurité.

Ce nouvel éclairage permet une homologation qui autorise les matchs de foot à se dérouler en nocturne.

PRÉVISION DE TRAVAUX

Début des travaux d'aménagement de la rue Henri Noyer en septembre.

Aménagement de la rue du Puy Béni début des travaux en octobre

Coffret naissance



La municipalité de Vertaizon, en partenariat avec les tricoteuses de l'association « *Esprit créatif* » et deux créatrices Vertaizonnaises « *Les Jolies Choses* » et « *Risettes et gazouillis* », prévoit d'offrir aux nouveaux nés un coffret naissance.

Les futurs parents qui veulent bénéficier de ce coffret sont invités à se faire connaître dès maintenant à la mairie.

Les modalités de distribution seront communiquées ultérieurement.

Le 9 avril a eu lieu la remise des cadeaux de bienvenue aux bébés de la commune nés au premier trimestre. La municipalité, Les jolies choses, Risettes et gazouillis et les tricoteuses de l'association Esprit créatif ont gâté Théa, Albane, Hanae, Elisa, Lyana, Alice, Côme, Jules, Kaan et Nael.

Une manifestation très sympathique et un échange agréable avec ces jeunes parents et leurs adorables bébés très sages !



COMMÉMORATIONS

19.03.2022

Commémoration du cessez-le-feu
en Algérie du 19 mars 1962.



24.04.22

Journée nationale du Souvenir
des Victimes et des Héros de la
Déportation.



08.05.22

Commémoration du 08 mai 1945.



Quelques nouvelles de la bibliothèque !

Depuis quelques mois maintenant, qui semblent si loin et qui pourtant sont si proches, la médiathèque est de nouveau ouverte à tous sans masque et sans pass sanitaire. Ce fut des mois assez difficiles, où tout le monde fut mis à rude épreuve, donnant parfois des comportements des plus étranges au plus particuliers. Mais en règle générale, vous avez accepté, bon gré mal gré, les conditions d'accueil en bibliothèque. C'était contraignant pour vous, mais cela l'était aussi pour nous avec la vérification des différents pass, le port du masque obligatoire pour tous, la désinfection des mains, la mise en quarantaine des ouvrages rendus... Mais c'était nécessaire pour préserver la bonne santé de tous. Et aujourd'hui, la médiathèque vous accueille de nouveau comme avant, avant quoi ? Allez, on oublie on passe à autre chose, on avance !

Après de bons et généreux services de l'ancienne équipe durant des années, deux nouvelles bibliothécaires bénévoles sont venues en renfort à la médiathèque : Marie que vous connaissez à l'accueil et au prêt. Mais également Manon, fidèle lectrice vertaizonnaise depuis le plus jeune âge, qui travaille plus sur les nouveaux supports de communication de la médiathèque.

« Je suis Manon et j'ai 21 ans. Actuellement, étudiante en troisième année d'une licence métiers du livre et du numérique, je souhaitais avoir un apprentissage plus concret du milieu culturel. C'est pourquoi j'ai voulu intégrer l'équipe de bénévoles de la médiathèque L'ivre d'images. »



« Je m'appelle Marie. Je suis passionnée par le milieu littéraire. Ayant décidé d'en faire mon métier, je fais actuellement la formation d'Auxiliaire de Bibliothèque et complète la théorie en pratiquant en tant que bénévole au sein de la médiathèque L'ivre d'Images. »

Manon a la charge de donner une image sur le web de la structure. Vous pouvez donc nous retrouver sur les comptes ci-dessous :



Instagram : @bibliotheque_vtz

Twitter : @bibliovtz

Pour avoir les informations sur la médiathèque, rejoignez-nous !

Animations



- Le 25 Mars 2021, dans le cadre du PEAC, Anne Gaydier est venue faire une lecture aux enfants des classes de 2 CP de la commune
- Dans le cadre de la programmation de lecture à voix haute « *On nous lit* » organisé par le réseau de lecture publique de Billom communauté, une lecture des textes de Sophie Calle nous a été faite le 11 Juin 2021, dans la salle des fêtes, par Claudine Cros et Valérie Lavollé.
- Nous avons aussi eu une lecture programmée lors de la manifestation Autour d'elle, le 16 mars 2022, d'un texte de Virginie Despentes : *King kong théorie*, le 16 Mars 2022, salle du Pressoir (Livre disponible en bi-bibliothèque).
- Toujours dans le cadre du PEAC 2022, 4 classes de l'école élémentaire ont assisté à une lecture/spectacle par la compagnie Acteurs pupitres et Cie, le jeudi 07 Avril 2022, dans la salle Pressoir.

La médiathèque participe aussi aux prix littéraires organisés en transversalité avec le réseau des bibliothèques de Billom Communauté : le prix Croc'en livres et le prix Bébé Croc'en livres.

Le prix Croc'en livres se déroule tout au long de l'année en cours, de janvier à Décembre. Il vous propose une sélection de 10 romans en langue française et de 5 bandes dessinées. La



particularité de ce prix est que vous pouvez choisir de ne lire qu'un seul livre de la sélection et voter pour lui, pour que la lecture reste un plaisir et non une contrainte. Avec ce règlement, vous ne vous engagez pas dans un « *Concours littéraire* » ou parfois certains livres... nous tombent des mains !

Résultat du Croc'en livres 2021 (Disponibles en bibliothèque)

Roman : L'homme de la plaine du Nord / Sonja Delzongle

Bandes dessinées : Peau d'Homme / Scénario : Hubert ; Dessin : Zanzim

Le prix Croc'en livres 2022 est toujours en cours, jusqu'en fin d'année.

Le Prix Bébé Croc'en livres 2021-2022 se déroule sur la période scolaire. De Septembre à Juin, 5 albums sont proposés pour une lecture en famille, en groupe, à l'école maternelle... suivi d'un vote direct en médiathèque. Tout le monde peut voter et le dépouillement et résultats se feront dans une bibliothèque du réseau de lecture publique.

Résultat du Croc'en livres 2020/21 (Disponibles en bibliothèque)

Occupé / Mathieu Maudet.

Résultat 2021/22 à venir et nouvelle sélection dès le mois de Septembre.

Deux expositions de Damien ROUDEAU

Du 10 Février au 31 Mars 2022, nous avons accueilli l'exposition des planches originales de la bande dessinée d'Alain Jack et Damien Roudeau « *L'eau vive* » (disponible en bibliothèque).

L'auteur/illustrateur a proposé un atelier de « *fabrique de poisson* » avec les enfants du centre de loisirs. Chacun est reparti avec son portrait...

Et du 01 au 30 Avril, exposition « *Refuges* », dessins originaux du livre « *Celle que j'ai laissée* » de Marie-Françoise Colombani (bientôt disponible en bibliothèque).



Les enfants des classes de CM ont pu, d'après cette exposition, s'essayer à l'exécution des portraits, exercice ô combien difficile, mais sympathique au demeurant.

En parallèle et en même temps, du 01 au 31 Avril, nous avons exposé les travaux de la classe petite et grande section de Jacqueline Parlange : *Monsieur Bout-de-Bois* d'après le titre éponyme du livre de Julia Donaldson et Axel Cheffler (disponible en bibliothèque).



Et toujours les ateliers philo

Depuis trois années maintenant, la médiathèque propose à des classes de cours moyen, des ateliers de philosophie, animés par l'association Les autres philosophes de Clermont-Ferrand. Ces ateliers ont pour but d'aiguiser la curiosité des enfants, en se posant des questions (presque) essentielles, dans le respect et la bienveillance pour tous.

Peut-être, un jour, nous proposerons des ateliers pour les adultes... à suivre.

MÉDIATHÈQUE



En reclassement professionnelle, madame Catherine Gardette a effectué un stage en bibliothèque. Après son départ, elle nous a laissé, façon pop-up, une « *photographie en 3D d'un instant T* » de la médiathèque. Merci

À venir

Miam Miam... Des Livres !

La quatorzième édition du salon du livre petite enfance se tiendra le vendredi 30 septembre et samedi 01 octobre à Chauriat. Nous aurons la chance d'accueillir cette année l'autrice / illustratrice Jeanne Ashbé. Animations, dédicaces, ateliers... sont au programme. Plus d'informations à venir...

Médiathèque

L'inscription à la médiathèque est gratuite. Elle vous permet d'emprunter dix documents et deux jeux sur l'ensemble du réseau des bibliothèques de Billom Communauté, pour une durée d'un mois.

Horaires d'ouverture : Mardi : 15h 17h

Mercredi : 10h 12h – 14h 18h

Vendredi : 10h 12h – 15h 17h

Samedi: 10h 12h – 14h 16h

Le catalogue en ligne est disponible sur le site internet du réseau des bibliothèques de Billom communauté :

billomcommunaute.reseaubibli.fr



**Pour tous compléments d'informations,
vous pouvez nous joindre au :**

04 73 68 12 54

ou par mail :

mediatheque@mairie-de-vertaizon.com

FESTIVITÉS



Boîte à Livres



Le mercredi 25 mai, la première boîte à livres de la commune a été inaugurée place du 8 mai 1945 par M. le Maire en présence des enfants du centre de loisirs.

Cette boîte à livres décorée par ces derniers est maintenant opérationnelle. Une seconde verra le jour d'ici peu du côté de Chignat.



VIE DE LA COMMUNE



CCAS

Le CCAS a voté lors du conseil d'administration des modifications sur les aides destinées aux enfants et jeunes adultes jusqu'à 18 ans résidants sur notre commune, pour le centre de loisirs d'été. Ces modifications concernent également les cartes culture, et sport ainsi que les séjours de l'Amic'Ados.

Les tarifs seront calculés en fonction du quotient familial déterminé par la CAF.

Les demandes d'aides doivent être faites en mairie pour l'année 2022/2023.

AIDE CARTE CULTURE SPORT ET AMIC ADOS - 2022

QUOTIENT	AIDE
< 350	90%
351 à 550	70%
551 à 750	50%
751 à 950	30%
951 à 1000	25%
1001 à 1200	15%
1201 à 1500	10%
PLUS DE 1500	PAS D'AIDE



Conseil municipal des jeunes

Un conseil municipal des jeunes a été élu pour un mandat de 2 ans.

Le nouveau Maire Yanis NAUDET et ses adjoints Maëlys PEREZ-LEMEUNIER et Jérémy VAILLE ont pris leurs fonctions le 16 mars 2022.



Le conseil municipal des jeunes va permettre à certains projets de voir le jour sur notre commune, mais aussi la construction des projets communs entre la mairie, les écoles et les associations. Nos jeunes ont une importance pour notre commune car ils sont les adultes de demain.

Nettoyage de la commune



La classe de CM1/ CM2 de Madame DUARTE a organisé une matinée de ramassage de déchets aux alentours de l'école, du gymnase, du terrain stabilisé et du city park.

Ils avaient prévu tout le matériel nécessaire (gants, poches poubelles) et l'encadrement (parents accompagnateurs).

Les plus gros déchets ont été ramassés par les Services Techniques.

Les enfants se sont investis avec toute leur énergie. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'actions liées à l'éducation, à l'environnement et à l'éducation civique et morale.

Le dépôt sauvage est un problème environnemental. Heureusement, les enfants sont présents pour pallier les incivilités de certains.

Félicitations pour cette belle initiative.

Des enfants magiciens ? Pas seulement... Ils étaient aussi chanteurs et même un peu acteurs !



C'est lors d'un spectacle regroupant les deux classes de CE1 de l'école de Vertaizon, que de nombreux spectateurs ont applaudi des élèves très motivés. Ce projet, débuté peu de temps après la rentrée, est à l'initiative de Jean François de Groote, musicien intervenant. Celui-ci a écrit et composé 6 chansons regroupées dans un album : J'ai rêvé de magie, la magie étant une autre de ses passions. Chaque semaine, les enfants ont répété ses chansons en y associant une gestuelle. Il s'agissait de se concentrer, de mémoriser des paroles, sans oublier l'essentiel, le travail sur la voix et le rythme. Jean-François de Groote a su créer un climat favorable aux apprentissages avec la rigueur et la discipline nécessaires au chant choral.

Des tours de magie ont été appris en classe avec des serviettes, des cordes, des ballons... Chacun a bien compris qu'il y avait toujours une astuce, un secret et qu'il fallait beaucoup d'entraînement pour créer l'illusion.

Ainsi le spectacle, fruit d'un long travail, a été une réussite. Les enfants, munis d'une cape et d'une baguette de magicien, ont chanté et avaient l'air de s'amuser à mimer Mimi la petite souris, à jouer avec leurs mains. Robert Houdin, le fondateur de la magie moderne a également été mis à l'honneur. Grâce à leurs baguettes, les élèves ont même fait chanter le public qui a applaudi !



Subventions aux associations

Nous continuons à mettre en avant nos associations, en leur proposant de participer à la vie de la commune lors des différentes manifestations. L'amicale Louis Aragon a participé à la fête d'Automne, le club de Foot à la fête patronale le 29 mai et la Société de Chasse à la fête de la musique.

Vous pourrez les retrouver lors du 2^{ème} Forum des Associations organisé au Complexe Sportif le samedi 27 août.

Voici le détail des 22.100€ attribués aux associations pour l'année 2022 :

ACPG (anciens combattants)	200 €
ASEV SIT	2 400 €
Gym club	200 €
Basket	4 000 €
Amicale laïque	4 100 €
AIDER (SIAD Lezoux)	500 €
Amitié et joie de vivre	500 €
Donneur de sang	400 €
Foot	4 000 €
Pétanque	200 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Vertaizon	500 €
Société de chasse	200 €
Société de musique	3 700 €
Amis du Jauron	300 €
Amicale Louis Aragon	500 €
Esprit créatif	400 €

ASSOCIATIONS



718^e FOIRE DE CHIGNAT... comme si vous y étiez ! *

FOIRE
de CHIGNAT



ASM RUGBY ROMAGNAT

Ouverture officielle avec les personnalités locales et invitées d'honneur



**ELECTION DE LA MISS
« FOIRE DE CHIGNAT »**



PROMENADE EN CALÈCHE



**DIVERS JEUX GONFLABLES
DONT CERTAINS SANS MODÉRATION !**



**JÉRÔME ET SON ORCHESTRE
AVEC LE SHOW DES BOYS BAND**

***7800 bracelets mis après vérification du pass sanitaire...**

AVANT GOÛT DE LA FOIRE DU 3 SEPTEMBRE 2022, Que des nouveautés !

Animation le vendredi soir de 19 à 22 h !
Puis le samedi : Invités d'honneur dont l'entrain et l'humour vont vous ravir ; pour les enfants : ferme pédagogique, patinoire, maquillage gratuit, un nouvel orchestre... et bien plus encore. Nous comptons sur vous pour honorer NOTRE foire.

De plus, l'association souhaite participer à la vie de notre commune en organisant un thé dansant dans la salle des fêtes de Vertaizon l'après midi du 13 novembre 2022.

Notez sur vos agendas !



UNION SPORTIVE Chauriat-Vertaizon Basket



Quel bonheur d'avoir pu faire une année complète : joueuses et joueurs, parents, éducateurs sportifs, coachs et dirigeants, tous ont pris un véritable plaisir à retrouver de manière pérenne les gymnases.

Toute l'année, les licenciés ont eu à cœur de progresser et de nombreuses équipes ont réussi de belles performances qui ont permis à nos équipes de jeunes U13M, U13F, U15M, U15F

et U18F de se qualifier pour les phases finales. Par ailleurs, après des matchs très difficiles et 1 match aller-retour de barrage, les séniors masculins parviennent à se maintenir en R 1, le plus haut niveau régional. Ces résultats sont le fruit de notre politique de formation mise en place depuis maintenant plus de 10 ans grâce à nos éducateurs sportifs salariés du club.



Nous pouvons remercier les nombreux parents qui sont venus aider à la buvette, au contrôle des pass...et qui ont ainsi permis aux dirigeants de « souffler » un peu durant le week-end. Car sachez bien que la gestion du club, avec ses deux salariés (Bernard et Axel) et son apprentie (Léa) est une tâche quotidienne : recherche des subventions, achats divers pour les buvettes, le matériel, facturation aux mairies, paiements des



factures, relations permanentes avec le comité départemental du basket, la ligue Auvergne Rhône-Alpes ou encore toute l'organisation de la programmation des matchs pour chaque week-end.

C'est pourquoi, la vie de l'association passe aussi par la participation, à la hauteur de ses capacités et de son temps disponible de chacun.



La section sportive, créée à la dernière rentrée, se révèle être une très belle réussite et Axel a reçu, au fil des mois, de nombreuses sollicitations pour de nouvelles inscriptions. Un bilan sera fait prochainement pour préparer la prochaine rentrée.

Les renouvellements des licences seront possibles dès le mois de juin, les nouvelles inscriptions peuvent être prises dès juin mais des permanences vous seront proposées en septembre avec la possibilité de faire deux séances d'essai.



Pour tout renseignement, les résultats, vous pouvez consulter notre site internet : <https://www.chauriat-vertaizon-basket.fr/>

Vous pouvez également nous écrire à : uschauriatvertaizon@gmail.com

ASSOCIATIONS



Dimanche 10 avril, 80 enfants ont eu la joie de rechercher les œufs de Pâques sur le merveilleux site de l'ancienne église.

Merci aux cloches qui sont passées une semaine en avance.

Vos retours positifs ont particulièrement touché les bénévoles de l'association.

Les membres profitent de ce message pour remercier l'association ASEV-SIT pour leur aide et la préservation ce magnifique lieu.

Les bénéfices récoltés seront reversés aux écoles et l'amicale Laïque.

Chasse aux œufs



Entretien des haies



L'avancée des branches d'un arbre ou d'une haie qui conduirait à gêner la circulation sur la voie publique est de nature à entraver la commodité du passage sur le domaine public routier communal et, éventuellement, mettre en jeu la sécurité des piétons.

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, il est recommandé de ne pas tailler ni d'élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet. La voie publique concerne l'ensemble des voies ouvertes à la circulation publique. Les trottoirs sont considérés comme des dépendances de la voie publique et font partie intégrante de l'emprise du domaine public routier.

Ainsi, les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies

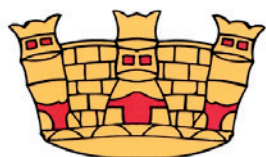
publiques ou privées avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas la signalisation routière, y compris la visibilité en intersection de voirie ;

- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les fils conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public) ;
- Les arbres et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupés par les propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élitage sont à la charge du locataire.

Le maire, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élitage ou l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur l'espace public.

DÉCOUVERTTE DE VERTAIZON

Jeu de piste...



Le blason de Vertaizon date de la première croisade (1096 à 1099).

Il est composé d'un écusson en forme d'ogive surmonté d'une couronne indiquant que le seigneur de Vertaizon possédait un château féodal.

Dans l'ogive la croix des croisés surmontée d'une fleur de lys, emblème de la royauté.

Lecture des symboles : M = 1000 – C = 100 (1100) – les croissants pour l'Orient et les 3 étoiles pour les mages. Depuis le début du 18ème siècle ce blason est présent sur les documents et véhicules municipaux.

(voir « si Vertaizon m'était conté » n° 27)

Les 2 blasons ci-dessous se trouvent sur le mur de 2 maisons dans le village.

(photos prises avec l'accord des propriétaires)



C – JB

28 JENVIER 1889

Réponse jeu de piste du numéro 57 :
Rue des cours – rue du clos – colline des Vaux

NOUVEAUX COMMERCES



INSTITUT DE BEAUTÉ

141 m² pour une ambiance chaleureuse et cocooning. Nous disposons d'une cabine soins corps duo avec bain hydromassant et douche, une cabine soins visages, une cabine de manucure ainsi que deux cabines d'épilations.



Contact :

Tél : 09 86 61 36 33

E-mail : saslespritm@gmail.com

43 Avenue JACQUES DUCLOS
63910 VERTAIZON



***Les nouveaux commerces et artisans
peuvent se faire connaître
à la mairie pour figurer
dans le prochain bulletin municipal.***

Horaires Mairie



Lundi 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Mardi Fermée / 13h30 à 18h
Mercredi 8h30 à 12h / 13h30 à 17h

Jeudi 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Vendredi 8h30 à 12h / Fermée
Samedi 10h à 12h

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous trouverez ci-dessous les quelques faits marquants qui se sont déroulés durant l'année écoulée.

Le budget

Nous estimons qu'une collectivité territoriale n'a pas vocation à réaliser des excédents (Exercice 2021 : 653 796,50 €) comparables à ceux des entreprises du CAC 40. Elle a pour mission d'investir le moindre euro collecté sur les services (cadre de vie, environnement, accessibilité, sécurité...) et/ou sur les équipements (réseaux, voiries, rénovation des bâtiments, espaces verts...) afin de maîtriser l'endettement par de l'autofinancement.

Nous regrettons que le transfert d'une grande partie de l'excédent cumulé sur deux exercices

(919 345,39 €) n'a pas été décidé lors de la construction du budget primitif 2022 puisque seuls 300 000 € ont été virés sur la section d'investissement, les 619 345,39 €, restés sur la section de fonctionnement, n'auront d'objet qu'à alimenter le prochain excédent.

Nous trouvons que nous devrions être en capacité d'investir plus. Il est difficile de faire comprendre aux habitants de la commune que nous avons beaucoup de marges de manœuvre financière et que nous dépensons aussi peu en investissement. Nous demandons beaucoup d'argent, par le biais de l'impôt aux habitants, mais il y a peu de retour sur le terrain.

Les travaux

Nous pourrions nous réjouir de la réfection des rues Puy Béni, Vergers ainsi que leurs impasses. Mais comment laisser faire alors que les réseaux d'assainissement ne sont pas revus et que le séparatif n'est pas programmé ; alors que des subventions existent et n'attendent qu'à être mobilisées. Il suffirait simplement d'un peu d'anticipation. Le coût de ces travaux à la hauteur de 210 000 € n'aurait pas le temps d'être amortis qu'il faudra envisager la mise aux normes des réseaux en sous-sol...

L'aire de jeux du parc Delaire et Le city parc

Nous sommes toujours en attente de l'ouverture aux enfants de la commune de l'aire de jeux du parc Delaire. Nos nombreuses interventions en Conseil Municipal nous ont permis de nous tenir informé des difficultés rencontrées par l'exécutif liées aux malfaçons constatées mais aussi au manque de réactivité de ce dernier. Les premières victimes de ces retards sont, bien entendu, les enfants

qui ne peuvent toujours pas profiter de ces équipements flamboyants neufs.

Le maire a reçu en main propre une pétition signée par l'ensemble des riverains de la rue Marcelin Vigéral exprimant les nuisances que provoquent cette installation au sein du quartier. Ils ne remettent pas en cause l'existence de cet équipement à destination des jeunes de la commune mais le manque d'agencement et de règlement de fonctionnement qui fait la part belle aux plus bruyants et aux plus costauds. La satisfaction des uns ne doit pas se faire au détriment des autres. C'est, nous semble-t-il, une définition pertinente du vivre ensemble.

Les commerces

Un bar est un lieu de vie et d'échanges au sein de notre centre bourg. Le 1^{er} mai 2022 notre dernier bar a définitivement fermé ses portes. La disparition de ce lieu de convivialité n'a, semble-t-il, ému personne et en particulier la majorité municipale. Quand on voit l'excédent de fonctionnement, les aides « cœur de ville » qui auraient pu être mobilisées pour sauver ce lieu, nous ne pouvons que constater le gâchis.

Aide humanitaire :

Lors du Conseil Municipal du 11 mars 2022, les conseillers ont voté à l'unanimité une aide de 5 000,00€ pour les victimes de la guerre en UKRAINE.

Nous saluons l'initiative de notre collègue Denis GRUDET, intitulé « *Un Portrait pour l'Ukraine* ». Il a acheminé avec deux autres personnes une collecte, en grande partie réalisée par l'école Sainte-Thérèse des Cordeliers jusqu'à un hub humanitaire entre l'Ouest de l'Europe et l'Ukraine. Ils nous ont fait partagés leurs rencontres durant leurs périples. Nous avons pu être témoin du désarroi de ses personnes fuyant la guerre. Respect.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer d'être force de propositions afin de faire avancer les projets dans l'intérêt de TOUS. Même si parfois nous faisons face à un manque d'écoute de la part de la majorité municipale.

Nous vous souhaitons un bel été.

Jean-Yves BECHLER Boris COISSARD, Sébastien DELGADO, Nathalie DOS SANTOS, Denis GRUDET, Amalia QUINTON, Mario VALENTE

ÉTAT CIVIL

• **NAISSANCES**

2021 :

- ROUCOLLE Enzo Henri René né le 29/12/2021

2022 :

- GREZES CASANOVA Naël né le 07/01/2022
- BURLAUD Elisa Emilie née le 11/01/2022
- DARROT MOULET Hanaë Jade Claude née le 16/01/2022
- BERARD FARVACQUE Théa Emilia Eliane née le 28/02/2022
- YALCIN Kaan né le 02/03/2022
- CRÉTIEN Côme né le 12/03/2022
- PEREIRA Lyana née le 17/03/2022
- BRIANT Jules Roger Georges né le 18/03/2022
- BECKER Albane née le 20/03/2022
- BIGAND Alice Lola née le 01/04/2022
- ENTRAYGUES Mathéo né le 04/04/2022
- FAUCHEUR LACARIN Charly né le 09/04/2022
- VINCENT VALLIN Alessio né le 17/04/2022
- BONNIERE Maé né le 19/04/2022
- ROUSSET Agathe Marie-Joëlle Sylvie née le 22/04/2022
- ALMAGRO MESSIAS Anita Gracinda née 03/05/2022
- RODRIGUE Aaron né le 03/05/2022
- HORN Léana Doriane née le 05/05/2022
- GRAVAGNA Lucia Eugénie née le 15/05/2022
- ROYOL Théo Pascal Michel né le 17/05/2022
- BOURBON Kalyanna Shaïna née le 23/05/2022
- MORNAC Jules né le 18/05/2022
- FLORET Zola Audrey né le 09/06/2022

• **BAPTÊMES REPUBLICAINS**

- BERTHOMIEU Nolan Alain Jacky le samedi 12 mars 2022
- AOUCHE Nélia le 25 juin 2022

• **MARIAGES**

- BRUGIÈRE Bruno et BALY Albérique Stella mariés le 06/05/2022
- CAYOL William Charles et TRAORE Aminata mariés le 07/05/2022
- YALCIN Burçin et DE RYCKE Océane Maëva, Florence mariés le 18/06/2022

• **DÉCÈS**

2021

- COHERIER Colette Eva Juliette décédée le 29/12/2021

2022

- MOUSSIER Daniel décédé le 02/01/2022
- RAYNAUD Rachel décédée le 08/01/2022
- CROZATIER Laurent Guy Roger décédé le 23/01/2022 veuf de MAZERON Danielle Louise Jeannine
- COUPAT Gérard Yves Paul décédé le 27/01/2022 époux de MOUTY Christine Catherine
- ROBERT Laurent Jean-François décédé le 09/02/2022
- MARTORELLA Vincent décédé le 05/03/2022
- RUDEL Madeleine, Félicie décédée le 21/04/2022 veuve de MENIER Jean Marcel
- TARTARIN Robert décédé le 21/05/2022 veuf de COGNET Renée Jeannine Pierrette
- MAURICE Roger Antoine décédé le 24/05/2022 époux de BARRIER Andrée Marcelle
- LARBAUT Séverine décédée le 27/05/2022
- FAYAT Sylvie Marie-Claire décédée le 14/06/2022
- MATTRAY Laurence Marie-Thérèse décédée le 15/06/2022

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Sous réserve des normes sanitaires en vigueur



● Juillet 2022

- Samedi 2 : Fête de l'école + kermesse – salle des sports et cours de l'école
- Dimanche 3 et Lundi 4 : Classe 1970 – ASEV SIT sur le site de l'ancienne église
- Samedi 9 et Dimanche 10 : rassemblement partenaires et sponsors - Ragga bike team - Salle des fêtes
- Mercredi 13 : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice au stade, avec buvette et restauration rapide
- Jeudi 14 : Commémoration fête nationale, place du 8 mai 1945

● Août 2022

- Samedi 27 : forum associations – salle des sports
- Lundi 29 août au Jeudi 1^{er} septembre : expositions amicale laïque - Salle des fêtes

● Septembre 2022

- Vendredi 2 et Samedi 3 : inscriptions amicale laïque - Salle des fêtes
- Samedi 3 : Foire de Chignat sur le champ en face du Château

● Octobre 2022

- Dimanche 2 : Bourse aux vêtements - Salle des fêtes
- Jeudi 6 : Don du sang - Salle des fêtes
- Dimanche 30 : Fête de l'automne et foire aux manèges

● Novembre 2022

- Samedi 5 et Dimanche 6 : salon de la création - Salle des fêtes
- Dimanche 13 : Thé dansant - Association foire de Chignat - salle des fêtes
- Dimanche 20 : bourse aux jouets - salle des fêtes
- Vendredi 25 et Samedi 26 : chasse au trésor - Amicale Louis Aragon salle des fêtes (à confirmer !)

● Décembre 2022

- Vendredi 2 et Samedi 3 : Téléthon
- Samedi 17 : Noël des pompiers

- **CONSEIL MUNICIPAL** : le jeudi (voir en mairie pour les dates) – Salle du conseil en mairie à 19h30 – Ouvert au Public.
- **AMAP BIO** : tous les mercredis de 18h30 à 20h - Salle de Chignat - M. Cizeron - 06 23 84 34 97.
- **Conciliateur de justice** : permanence à la Maison de la Famille à Pont-du-Château - Sur rendez-vous au 04 73 83 73 70.